

# La tribune de Drouant

Le journal des parents d'élèves FCPE du lycée des métiers Jean Drouant

N° 5

3<sup>nd</sup> trimestre  
2008

## Liste des articles :

- Rentrée scolaire, des réponses à vos questions
- Une enquête pour un dialogue
- Le conseil local F.C.P.E. Drouant-Médéric
- Assurance
- Cantine
- Restaurant d'application
- Association sportive
- Problème durant le stage ?
- Actions et résultats de la F.C.P.E. au cours de l'année scolaire 2007/2008 (liste non limitative...)
- Dossiers en cours

**Directeur de la publication :**  
Philippe Baudoin

**Adresse :**

8 rue d'Ulm  
75005 Paris

**Imprimeur :**

Philippe Baudoin  
8 rue d'Ulm  
75005 Paris

**Récépissé de déclaration :**  
n° 7204

## RENTREE SCOLAIRE DES REPONSES A VOS QUESTIONS

L'un des rôles majeurs de la F.C.P.E., Première Fédération Nationale des Parents d'Elèves, reste et demeure l'information apportée tout au long de l'année et plus particulièrement encore lors de chaque rentrée scolaire au sein des écoles, collèges et lycées.

Cette mission est encore plus importante lorsque l'élève aborde l'enseignement professionnel ou technologique.

C'est pourquoi, la F.C.P.E. aura le plaisir d'accueillir tous les parents qui le souhaitent :

- **le vendredi 5 septembre 2008 à 18h00**, pour sa réunion de rentrée (salle du conseil d'administration), laquelle sera clôturée par un apéritif convivial de bienvenue,

- **le mercredi 10 septembre 2008 à 18h30** (amphithéâtre du lycée), en présence, notamment, de Monsieur Christian BADINAND, Proviseur, et de Monsieur Gilles BLASCO, chef des travaux, avec lesquels vous pourrez dialoguer.

A l'issue de cette assemblée, les adhérents de la F.C.P.E. se tiendront à votre écoute pour développer avec vous les thèmes abordés (stages, diplôme, trousseau, enseignement...).

- **le mardi 16 septembre 2008 à 18h30** (salle du conseil d'administration) pour son assemblée générale, pour évoquer les principaux dossiers appelés à être traités lors de l'année scolaire et constituer les commissions nécessaires à cette fin.

C'est aussi par la qualité de l'information et du dialogue que les élèves pourront poursuivre une bonne scolarité.

## BIENVENUE ET BONNE RENTREE A TOUS

Philippe BAUDOIN

Président

01 43 29 54 95 ou 06 83 18 89 54

email : [baudoinph.avocat@noos.fr](mailto:baudoinph.avocat@noos.fr)

Danielle HAZANAVICIUS

Secrétaire

06 74 94 14 41

[danielle.hazanavicius@laposte.net](mailto:danielle.hazanavicius@laposte.net)

Betty BOUCHARD-LAMBERT

Trésorière

01 40 11 85 22 ou 06 67 33 68 54

email : [bettybl@noos.fr](mailto:bettybl@noos.fr)

Michèle REVIAL

Secrétaire Adjointe

01 42 72 70 96

[michelerevial@yahoo.fr](mailto:michelerevial@yahoo.fr)

**FCPE - Conseil local  
Drouant-Médéric  
8 rue d'Ulm  
75005 Paris**

TELEPHONE :  
06 83 18 89 54  
06 74 94 14 41  
06 67 33 68 54

TELECOPIE :  
01 42 27 60 32

MESSAGERIE :  
baudoiph.avocat@  
noos.fr  
bettybl@noos.fr  
danielle.  
hazanavicius@laposte.  
net



### Stages : une enquête pour un dialogue

Le conseil local F.C.P.E. DROUANT-MEDERIC, relayé par son instance départementale, a entamé, depuis plusieurs mois (TRIBUNE DE DROUANT N°2), de nombreuses démarches auprès tant de l'Académie de Paris, que des professionnels du secteur d'activité, pour aboutir à la création d'une charte des stages.

Cette dernière a vocation à sensibiliser les entreprises accueillant les stagiaires et à faire respecter le caractère pédagogique de ces périodes de formation, ainsi que les conditions dans lesquelles elles se déroulent.

L'éditorial du mensuel professionnel « NéoRestauration » des mois de juillet et août 2008 (n°455), sous la plume de son rédacteur en chef, Monsieur Paul FEDELE, exprime son total accord sur cette nécessité en rappelant : « Il faut soigner l'accueil des stagiaires pour éviter de les détourner de la filière ».

Cet enjeu majeur nous devons le gagner.

Dans cette perspective, en coordination avec le conseil local F.C.P.E. du lycée hôtelier Guillaume Tirel, nous avons établi un questionnaire traitant des différents aspects matériels et pédagogiques d'un stage.

Nous vous remercions de bien vouloir le remplir et nous le retourner soit en le déposant au secrétariat du lycée à notre intention, soit en nous l'adressant à notre siège : 8, rue d'Ulm 75005 PARIS.

Les réponses seront traitées anonymement.

Les résultats globaux de cette enquête seront publiés dans notre journal et auront pour but de perdurer dans le dialogue d'une part et d'affiner la liste des entreprises en capacité de respecter le statut d'un élève en formation initiale d'autre part.

**Merci pour votre participation.**

### Le conseil local F.C.P.E. Drouant-Médéric

Notre conseil F.C.P.E. développe une action au quotidien à l'écoute des parents et des élèves, une concertation permanente dans le cadre d'un dialogue confiant et constructif entre tous les membres de la communauté éducative, une participation active tout au long de l'année dans les instances de l'établissement (conseil d'administration, commissions, conseils de classe, conseil de discipline, appels d'offres, projet d'établissement...), une information auprès des parents, une réflexion au cours de débats sur l'école, sur l'enseignement professionnel et technologique et ses débouchés... , des propositions concrètes et des perspectives ...

Les membres de la F.C.P.E. sont ainsi présents mais ils constatent également que les solutions potentielles pour surmonter les difficultés ne dépendent pas uniquement de l'établissement. C'est pourquoi, le conseil local F.C.P.E. DROUANT-MEDERIC, relayé par ses instances départementale et nationale, intervient aussi auprès de l'Académie de Paris (moyens pédagogiques, commissions d'appel et d'affectation...) ainsi qu'auprès de la Région Ile de France (travaux, locaux...).

C'est cet ensemble qui fait l'efficacité d'une association de parents d'élèves dans le seul souci de préserver la qualité de la scolarité d'un élève et de l'obtention par celui-ci d'un diplôme valorisant.

## Assurances

Il est obligatoire pour l'élève d'être couvert par une assurance tout au long de sa scolarité.

Une proposition d'assurances, émise par la MAE, pour l'année scolaire 2008/2009 est jointe à ce numéro.

Vous noterez plus particulièrement la couverture cumulée des risques liés :

- au remboursement des soins,
- aux prestations à domicile en cas d'accident ou maladie,
- à la garantie recours,
- aux stages ou séquences éducatives en entreprise,
- aux vols des fournitures scolaires ...

Les garanties et leur montant sont clairs, définis et affichés.

**ATTENTION** : dans l'intérêt des élèves et des parents, ne pas confondre assurance complémentaire et assurance de base obligatoire.

La MAE, quelle que soit la formule proposée et retenue par les parents d'élèves, assure cette obligation.

## Cantine

Elle est facturée et payable par trimestre. Toutefois, en cas de difficultés financières, un paiement étalé peut être demandé. Pour cela, il suffit de contacter Madame Apaçarena (tél. 01 56 21 01 26).

Un fonds social existe également au sein duquel la F.C.P.E. siège. Il peut être saisi afin d'apporter une aide.

Nous restons à votre disposition pour vous indiquer les éléments et documents nécessaires à la constitution de votre dossier.

## Restaurant d'application

Le restaurant d'application du lycée est ouvert à tous ; vous pouvez y déjeuner du lundi au jeudi et y dîner le mercredi soir.

Plusieurs formules sont proposées le midi et, notamment, une formule brasserie rencontrant un vif succès.

Un tarif préférentiel est réservé aux parents d'élèves de la F.C.P.E. ainsi qu'à leurs invités.

Réservation indispensable auprès du secrétariat de Monsieur Gilles Blasco, chef des travaux, au 01.56.21.01.02

## Association sportive

Près d'un élève sur quatre du lycée est membre de l'association sportive de l'établissement.

Plusieurs sports sont proposés : football, escalade, athlétisme, natation, judo, canoë, kayak...

La cotisation annuelle (22 € en 2008) permet à l'élève de pratiquer autant d'activités qu'il le souhaite.

Pour s'inscrire, il convient de s'adresser aux professeurs d'E.P.S. (Madame Terrien et Monsieur Pullard) et de consulter le panneau d'affichage de l'association sportive.

## Problème durant le stage ?

Si, pendant les vacances scolaires, une difficulté survenait dans le déroulement du stage, une permanence téléphonique est assurée par le lycée au **01 56 21 01 02**.

Il convient de laisser un message le plus complet possible sur le répondeur.

L'établissement s'est engagé à intervenir dans les 48 heures.



**Proviseur** : Monsieur Christian BADINAND

**Proviseur adjoint** : Madame Nicole ELBAZ

**Chef des travaux** : Monsieur Gilles BLASCO

**Conseiller principal d'éducation** : Madame GBAGUIDI : 01 56 21 01 16

**Conseiller principal d'éducation** : Monsieur MAROLLEAU : 01 56 21 01 15

**Comptabilité** : Madame APACARENA : 01 56 21 01 26

**Adresse du lycée** : 20, rue Médéric 75017 PARIS

**Téléphone du lycée** : 01 56 21 01 01

**Télécopie du lycée** : 01 56 21 01 19

**Réservation (restaurant d'application)** : 01 56 21 01 02



## Dossiers en cours

- Création d'une charte des stages (TRIBUNES DE DROUANT 2 & 4)
- Création d'une structure de médiation (TRIBUNES DE DROUANT N°4 – la commission permanente du lycée est saisie)
- Découvertes culturelles (soirée théâtre et expositions – TRIBUNE DE DROUANT n°2 & 3)
- Formation aux premiers secours et actions de prévention (TRIBUNES DE DROUANT n°2 & 3)
- Rénovation des locaux
- Développement des licences professionnelles
- Poste d'assistante sociale
- Poste à plein temps d'une infirmière...

**Et bien sûr une écoute au quotidien des problèmes de chaque élève et de chaque parent.**

## La tribune de Drouant

### Actions et résultats de la F.C.P.E. au cours de l'année scolaire 2007/2008 (liste non limitative...)

#### Ouverture d'une demi-classe de B.T.S.

A la suite du constat d'une capacité d'accueil restreinte en B.T.S., la F.C.P.E. intervenait auprès du rectorat (TRIBUNES DE DROUANT N°3) afin que cette anomalie soit immédiatement réparée. Une demi-classe de B.T.S. a été créée.

#### Modification de la date de l'épreuve du BAC français

Initialement, l'épreuve du bac français pour les élèves des classes technologiques de 1ère avait été fixée à une date en pleine période de stage, générant la suspension de ce dernier, puis sa reprise, rendant également les conditions de révision de l'examen particulièrement difficiles.

Le rectorat, là également, corrigeait cette incohérence grâce à la mobilisation de la communauté éducative.

#### Maintien de trois classes de terminale technologique

La dotation horaire globale (heures d'enseignement) affectée au Lycée des Métiers de l'Hôtellerie Jean Drouant par le rectorat, ne permet plus, à l'identique de nombreux autres établissements, de satisfaire les nécessités pédagogiques constatées.

Toutefois, la 3ème classe de terminale technologique, promise à une disparition certaine, a pu, en l'état, être maintenue.

#### Surveillance

Grâce à l'action conjointe des membres de la communauté éducative, huit heures supplémentaires hebdomadaires, affectées à la surveillance des élèves et de l'accès aux locaux ont été obtenues.

#### Trousseau

Dans l'intérêt des élèves et de leurs parents, modifications :

- . de la mallette et de son contenu (EUROLAM),
- . du trousseau (chaussures),
- . du bon de commande de la société BRAGARD,
- . possibilité élargie d'étalement du paiement du trousseau,
- . aide complémentaire de la Région Ile de France.

#### Recouvrement des créances du Lycée Jean Drouant

Le Lycée Jean Drouant dispense ses formations au sein de locaux privés (TRIBUNES DE DROUANT N°1), partagés avec un Centre de Formation des Apprentis (C.F.A.-statut privé) qui bénéficie de prestations dont la gestion est assurée par l'Etablissement et, notamment, la cantine.

Au 31 décembre 2007, la dette de ce C.F.A. à l'égard du Lycée était de 359 000 €.

La F.C.P.E. a considéré que cette situation était inadmissible et, de surcroît, au regard des difficultés des familles qui ne bénéficiaient pas d'une telle mansuétude.

Aujourd'hui, le recouvrement des sommes dues au 31 décembre 2007, par le C.F.A., est effective.

Nous reprendrons cette démarche pour 2008, dès le prochain conseil d'administration.

La F.C.P.E. souhaite entamer un dialogue constructif avec l'A.P.H.R.L. (association de droit privé) et le SYNHORCAT, syndicat professionnel, qui animent ce C.F.A.